

## Les relations OTAN-UE

L'OTAN et l'Union européenne (UE) sont des partenaires essentiels l'une pour l'autre, qui partagent les mêmes valeurs, ont les mêmes intérêts stratégiques et se composent en grande partie des mêmes États. Au cours des cinq dernières années, les deux organisations ont renforcé leur coopération, elles se sont attachées à obtenir des résultats concrets et elles ont amélioré la sécurité des citoyens européens. Elles collaborent dans des domaines allant de la cyberdéfense et de la lutte contre les menaces hybrides à la sûreté maritime, en passant par le renforcement des capacités de pays partenaires situés hors de leurs frontières.

### Un nouveau cadre de coopération

L'OTAN et l'UE débattent régulièrement de questions d'intérêt commun. Le secrétaire général de l'OTAN entretient des contacts avec les différents hauts responsables de l'UE et, plusieurs fois par an, il prend la parole devant le Conseil européen, lors de réunions des ministres des États membres de l'UE, ainsi que devant le Parlement européen. Des réunions sont en outre organisées au niveau des ministres, des représentants permanents, des responsables militaires et des services concernés.

En juillet 2016, l'OTAN et l'UE ont franchi un nouveau cap dans leurs relations. Dans une déclaration conjointe signée à Varsovie, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, se sont engagés à renforcer la coopération entre les deux organisations. Ils ont réaffirmé cet engagement dans une nouvelle déclaration conjointe sur la coopération OTAN-UE, qu'ils ont signée en marge du sommet de l'OTAN tenu en juillet 2018. Lorsqu'ils se sont réunis à Londres en 2019, les dirigeants des pays de l'OTAN ont quant à eux salué les progrès sans précédent accomplis dans la coopération OTAN-UE.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, rencontre le président du Conseil européen, Charles Michel, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le haut représentant de l'UE et vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell.

À l'heure actuelle, la coopération entre les deux organisations s'exerce au travers de plus de soixante-dix mesures, entérinées par les ministres des pays de l'OTAN et ceux des pays de l'UE.

Ces mesures sont notamment axées sur :

- l'amélioration de la résilience face aux menaces hybrides, allant de la lutte contre la désinformation à la préparation du secteur civil ;
- la coopération opérationnelle, y compris dans le domaine maritime ;
- la coopération sur les questions de mobilité militaire, l'objectif étant que les forces de l'OTAN puissent franchir les frontières plus rapidement et plus aisément en cas de nécessité ;
- la coopération en matière de développement capacitaire, dans une optique de cohérence et de renforcement mutuel ;
- l'échange d'informations sur les cybermenaces et le partage de bonnes pratiques en matière de cybersécurité ;
- la conduite d'exercices parallèles et coordonnés ;
- l'aide apportée aux pays partenaires pour ce qui est du renforcement de leurs capacités dans les secteurs de la sécurité et de la défense ;
- la promotion du rôle des femmes dans la paix et la sécurité.

Le secrétaire général de l'OTAN et la haute représentante de l'UE font régulièrement le point avec les Alliés et avec les États membres de l'UE sur la coopération entre les deux organisations, qui s'est beaucoup approfondie.

### Résultats et voie à suivre

L'OTAN et l'UE tiennent régulièrement des **consultations politiques** sur des questions ayant trait à la sécurité en Europe et dans son voisinage. Ainsi, en décembre 2020, le secrétaire général de l'OTAN a rencontré les membres du collège des commissaires, et en février 2021, il a pris la parole devant le Conseil européen. Le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne participe quant à lui régulièrement aux réunions des ministres des Affaires étrangères et des ministres de la Défense des pays de l'OTAN. Par ailleurs, des réunions entre le Conseil de l'Atlantique Nord et le Comité politique et de sécurité de l'UE sont organisées à échéances régulières, et des représentants de chaque organisation font périodiquement des exposés devant les pays membres de l'autre.

Le dialogue politique porte sur l'ensemble des questions intéressant les deux organisations, et notamment sur les conséquences géopolitiques de la pandémie de COVID-19, les cybermenaces et les menaces hybrides, la Russie, la Chine, les Balkans occidentaux, le Moyen-Orient et l'Afghanistan. Depuis le début de la crise en Ukraine, les deux organisations veillent à la complémentarité des mesures qu'elles prennent, en particulier s'agissant de la Russie.

## Coopération pratique

En 2020, l'OTAN et l'UE ont continué d'approfondir la coopération qu'elles entretiennent de longue date. Des progrès ont été réalisés dans bon nombre des domaines couverts par les 74 propositions communes, notamment ceux qui se sont avérés particulièrement pertinents dans le contexte de la pandémie de COVID-19, comme la lutte contre la désinformation et la propagande hostile, la réponse aux cybermenaces, le renforcement de la résilience et la préparation du secteur civil. L'OTAN et l'UE sont restées en contact étroit s'agissant de leurs réponses respectives à la pandémie.

La collaboration entre l'OTAN et l'UE s'est également poursuivie dans d'autres domaines. Les deux organisations se sont notamment attachées à améliorer les volets « transport » et « infrastructures » ainsi que les aspects réglementaires de la mobilité militaire. Dans ce contexte, elles ont mis l'accent sur la coordination des législations, réglementations et procédures relatives au franchissement des frontières, notamment pour ce qui concerne le transport des marchandises dangereuses. Toujours sur la question de la mobilité militaire, les services de l'OTAN ont participé à une discussion basée sur un scénario dans le cadre de l'exercice EU Integrated Resolve 2020. L'OTAN et l'UE ont également continué de veiller à la bonne cohérence de leurs outils et processus de planification respectifs. Par ailleurs, chacune des deux organisations est de plus en plus associée aux exercices de l'autre. En 2022 et 2023, l'OTAN et l'UE mèneront des exercices de gestion de crise parallèles fondés sur des scénarios similaires, comme elles l'avaient déjà fait en 2017 et 2018. Les exercices de ce type permettent aux deux organisations de mieux comprendre leurs modes de fonctionnement respectifs et d'être mieux à même de travailler en coordination.



Des officiers de marine sont régulièrement amenés à travailler ensemble dans le cadre d'opérations de l'OTAN et de l'UE en Méditerranée.

## Coopération sur le terrain

L'OTAN et l'UE coopèrent depuis longtemps dans les domaines de la gestion de crise et des opérations.

L'opération de l'UE en **Bosnie-Herzégovine** (EUFOR Althea), qui est menée dans le cadre des arrangements dits de « Berlin plus », tire parti de l'expertise de l'OTAN en matière de planification ainsi que d'autres moyens et capacités de l'Alliance. Le vice-chef d'état-major du SHAPE assure le commandement de l'opération Althea, et l'état-major d'opération (EMO) de l'UE se trouve au SHAPE.

Au **Kosovo**, la KFOR, force de maintien de la paix déployée par l'OTAN, collabore étroitement sur le terrain avec la mission « État de droit » de l'UE (EULEX).

En **Afghanistan**, la mission Resolute Support, dirigée par l'OTAN, coopère avec la mission de police de l'UE (EUPOL), comme le faisait avant elle la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et elle entretient des contacts réguliers avec la délégation de l'UE à Kaboul.

En **Iraq**, les activités de formation et de renforcement des capacités que l'OTAN mène dans le cadre de la mission OTAN en Iraq sont étroitement coordonnées avec les activités mises en place par l'UE à l'appui du processus de stabilisation engagé dans ce pays, ce qui assure la complémentarité des efforts.

Des forces navales de l'OTAN et de l'UE collaborent dans le cadre d'opérations lancées en réponse à la crise des réfugiés et des migrants en Méditerranée. L'OTAN a déployé des forces maritimes en mer Égée pour assurer la reconnaissance, le suivi et la surveillance des embarcations traversant illégalement cette étendue maritime, à l'appui des autorités turques et grecques et de l'UE. En Méditerranée centrale, l'opération Sea Guardian a soutenu l'opération Sophia jusqu'à son terme en lui fournissant des informations et des moyens logistiques.

**Division Diplomatie Publique (PDD) – Section Presse et médias**

**Tél.: +32(0)2 707 5041**

**Email: [moc@hq.nato.int](mailto:moc@hq.nato.int)**

**Suivez-nous sur Twitter (@NATOPress)**

**[www.nato.int](http://www.nato.int)**